

Assurances collectives : de la compréhension technique à la maîtrise réglementaire - PCT35

Code produit : PCT35

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 462,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Dirigeants, managers et collaborateurs qui ont déjà des connaissances en matière d'assurance collective

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Maîtriser l'environnement juridique et réglementaire encadrant la protection sociale des salariés
- Identifier et analyser les droits sociaux applicables et les obligations des employeurs
- Comprendre les règles de mise en place des régimes collectifs et leurs incidences fiscales et sociales

Programme de la formation

1. Comprendre la protection sociale des salariés
 - Indemnités journalières de la Sécurité sociale
 - Rente invalidité
 - Capital décès
 - Loi de mensualisation
 - Prévoyance des cadres (ANI de novembre 2017 en substitution à la CCN des cadres de 1947)
 - Indemnités de fin de carrière
2. Maîtriser l'environnement juridique des contrats collectifs
 - Loi Evin
 - ANI du 11 janvier 2013
 - Portabilité des droits
 - Contrat responsable
 - 100 % santé
 - Épargne retraite collective
3. Appréhender les règles de mise en place des contrats collectifs
 - Accords de branche et clauses de recommandation
 - Accord collectif, référendum, décision unilatérale (DUE)
 - Rôle du comité d'entreprise
 - Catégories objectives
 - Cas de dispense
 - Fiscalité des cotisations

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Mises en situation
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.